



RÉSUMÉ DU PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE
DURABLE ET DU CLIMAT (PAAEDC)
À L'ATTENTION DES DÉCIDEURS ET PARTENAIRES
TECHNIQUES ET FINANCIERS

Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAAEDC)

jeudi 18 février 2021

Le Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAAEDC) de la ville de Bangui, s'inscrit dans le cadre de ses engagements à la « Convention des Maires pour l'Afrique subsaharienne (CoM SSA) » dont le processus d'adhésion a débuté en novembre 2017. Il repose sur les trois (3) piliers à savoir :

- **L'Atténuation des émissions de gaz à effet de serre ;**
- **L'Adaptation aux effets néfastes des changements climatiques ;**
- **et l'Accès à l'énergie durable pour tous, prédéfinis par la Convention et développés dans une approche participative et inclusive durant les deux étapes de son processus d'élaboration.**